Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ARARAT - Action C (ISIN : FR0013521895)

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) gérée par MANDARINE GESTION

Nom de l'initiateur : Mandarine Gestion
Site internet : www.mandarine-gestion.com/france/fr
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le +33 (01) 53 40 20 20 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de la SICAV ARARAT en ce qui concerne ce document d'informations clés. Mandarine Gestion est agréée en France sous le n° GP-08000008 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 02/01/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : ARARAT (ici, "la SICAV" ou « l'OPCVM » ou "l'OPC") est société d'Investissement à Capital Variable de droit français. SICAV, est une société anonyme qui a pour objet la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers et de dépôts. Les actions de la SICAV sont émises et rachetées à tout moment par la société à la demande des actionnaires et à la valeur liquidative majorée ou diminuée, selon le cas, des frais et commissions. Les actionnaires disposent d'un droit de propriété sur les actifs de la SICAV proportionnel au nombre d'actions possédées.

Durée : L'OPC a été créé le 09 novembre 2020 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : ARARAT a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de ICE BofAML 3-5 Year Euro Government Index et de 20 % de l'Euro Stoxx Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux en mettant en oeuvre une stratégie ISR. Les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis. La Sicav n'est pas gérée par rapport à cet indice de référence mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme. La stratégie d'investissement repose en amont de l'analyse financière sur la sélection de valeurs éligibles pour la SICAV, dans une démarche de « best-in-class » et d'intégration positive. Effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés intégrant notamment la contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD), elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne de Mandarine Gestion. Pour élargir le périmètre investissable, une démarche d' « Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte selon notre analyse une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale et répondant aux mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation ESG et d'exclusion. La SICAV pratique sur l'univers de départ (environ 2000 émetteurs), une première démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5% du chiffre d'affaires) s'effectue dans l'armement, les jeux d'argent, la pornographie, le tabac, l'alcool, les OGM ou les pesticides. Par ailleurs, le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon. La démarche d'analyse se poursuit par une approche quantitative :Pour la partie obligataire de la Sicav en fonction des critères suivants : score ESG Sustainalytics (Total ESG Risk Rating <= à 35) (échelle de notation allant de 0 à 100) et niveau de controverses Sustainalytics (niveau de controverse < à 4 (échelle allant de 1 à 5). La sélection se porte ensuite sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) (ex : respect des droits de l'homme, droits fondamentaux du travail, gestion des émissions de gaz à effet de serre…), sociaux (exemple : formation et gestion des compétences…) et de gouvernance (ex : indépendance du conseil d'administration, classements des niveaux de corruption des différents pays…). Au delà des critères d'analyse extra financiers présentés ci-dessus, le Fonds sélectionnera des entreprises contribuant à la réalisation des ODD et plus spécifiquement aux Objectifs de Développement Durable n° 3 (accès à la santé), n°4 (éducation), n°5 (égalité entre les sexes) et n°13 (lutte contre le changement climatique). Ces principes sont complétés par une analyse interne réalisée par Mandarine Gestion qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable. Seules les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base de ces critères selon l'analyse de la société de gestion sont inclues dans l'univers d'investissement final. Le reste de l'univers après exclusion est analysé qualitativement de façon approfondie, afin de classer les entreprises en fonction de leurs contributions aux ODD et de leurs évaluations ESG. Les obligations « Green bond » et « Social Bond », font l'objet d'une analyse spécifique prenant notamment en compte le respect des Green et Social Bond Principles. A titre indicatif, au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement de la SICAV. Au global, le taux d'exclusion par rapport à l'univers de départ sera supérieur à 20%. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être supérieure à 90% (hors liquidités détenues à titre accessoire). Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG. Concernant l'investissement sur les OPC limité à 20% de l'actif net, le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Mandarine Gestion ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Le fonds ne bénéficie pas du label ISR. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC «Monétaires ». L'analyse financière est basée sur une gestion de convictions, sans a priori de style, ni de taille, ni de répartition entre segments d'émetteurs publics et privés. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 25% de l'actif net. L'exposition au risque actions de la SICAV ne dépassera en tout état de cause pas 40 % de l'actif net de la SICAV. La SICAV pourra investir dans des titres cotés hors euro dans la limite de 20%, limitant ainsi le risque total de change à 20% de l'actif net. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. La sicav privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 20% maximum de l'actif net en petites capitalisations). La Sicav peut investir entre 50% et 100% de son actif net, en produits de taux libellés en euro (obligations à

taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori. Les obligations convertibles sont limitées à 50% de l'actif net. Les produits de taux pourront être investis en titres à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield" dans la limite de 25%. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La Sicav peut être exposée sur des titres subordonnés à hauteur de 50% de son actif net. La SICAV pourra investir dans des obligations contingentes convertibles dans la limite de 20%. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de pouvoir couvrir le portefeuille aux risques taux, actions, crédit ou change sans rechercher de surexposition.

Indicateur de référence : 80% ICE BofAML 3-5 Year Euro Government Index + 20% Euro Stoxx NTR

Affectation des revenus : Capitalisation

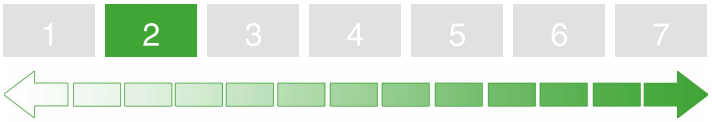
Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur.

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/france/fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarine Gestion - 30 avenue Kléber - 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 3 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de crédit

Risque de perte en capital

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 830 €**	**7 940 €**
	Rendement annuel moyen	-21.73%	-7.39%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 100 €**	**8 310 €**
	Rendement annuel moyen	-19.05%	-6.00%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 200 €**	**9 430 €**
	Rendement annuel moyen	2.03%	-1.95%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 060 €**	**11 940 €**
	Rendement annuel moyen	10.59%	6.09%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et septembre 2022, intermédiaire entre décembre 2021 et décembre 2024 et favorable entre septembre 2022 et septembre 2025.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si Mandarine Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

	Si vous sortez **après 1 an**	Si vous sortez **après 3 ans** **(Période de détention recommandée)**
Coûts totaux	**141 €**	**405 €**
Incidence des coûts annuels (*)	1.41%	1.38% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0.56% avant déduction des coûts et de -1.95% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.33% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	133 Euro
Coûts de transaction	0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chez Caceis Bank avant 12h00 pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour , les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Mandarine Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Mandarine Gestion : veuillez contacter la société Mandarine Gestion, par courriel (serviceclient@mandarine-gestion.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (à l'attention de la Conformité – Mandarine Gestion – 30 avenue Kléber - 75016 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/documents-reglementaires .
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 8. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Modalités de partage : La Société de Gestion s'engage à verser annuellement à la Fondation Sévin, 50% des frais de gestion déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion. Ce versement annuel se fera sous la forme d'un don qui pourra ouvrir droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'actionnaire ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Mandarine Gestion et ne soit pas satisfait de la réponse de Mandarine Gestion qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Ce Produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats ou gates dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.